

■ **Société d'agriculture de Payerne et environs**, à Payerne, société coopérative (FOSC du 13.04.1995, p. 2059). Selon décision de son assemblée générale du 21 juin 2000, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 914 CO, par le fait que la société coopérative Cercle des agriculteurs de Payerne et environs (ci-devant Centre collecteur des céréales de Payerne et environs), à Payerne, en reprend l'actif et le passif.  
Journal no 1495 du 10.02.2003  
(00862920 / CH-550.0.167.684-7)